

Pour informations supplémentaires...

Contacter le bureau de prévention de la MRCT au 819 629-2829, poste 42 ou visiter le site du Ministère de la Sécurité publique au:

www.msp.gouv.qc.ca sous la rubrique « Sécurité incendie ».



Municipalité Régionale de
Comté de Témiscamingue

Guide de prévention en sécurité incendie



Municipalité Régionale de Comté de Témiscamingue

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes
Bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Téléphone : 819-629-2829
Télécopie : 819-629-3472

Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca
Site Internet: www.mrctemiscamingue.qc.ca

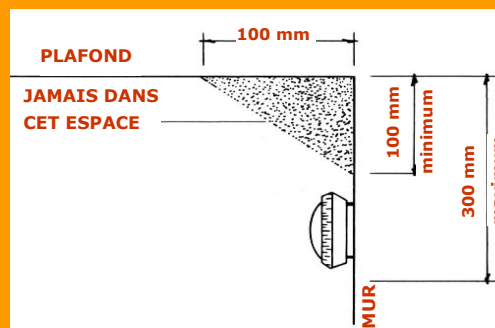
Conseils de prévention des incendies

L'avertisseur de fumée...

Combien d'avertisseurs de fumée dois-je avoir dans la maison et où dois-je les installer?

L'article 2.1.3.3.1) du code national de la prévention des incendies dit que nous devons installer des avertisseurs de fumée conforme à la norme CAN/ULC-S531.

Nous devons installer un avertisseur par étage, dans les corridors, près des chambres à coucher, incluant le sous-sol, et d'en installer dans les chambres où l'on dort la porte fermée. On les installe au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.



Comment savoir si notre avertisseur de fumée fonctionne bien?

Une fois par mois, appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement. Si l'avertisseur est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si le signal a été transmis.

Est-ce obligatoire d'avoir un avertisseur de fumée?

Oui. Il permet aux occupants de sortir rapidement avant que la fumée ne se propage. Il sauve des vies, particulièrement lorsque l'incendie se déclare la nuit.

Que faire quand l'avertisseur de fumée se déclenche trop souvent?

Il est probable que cet avertisseur est installé trop près de la cuisine ou de la salle de bain, par exemple. Aérez la pièce et installez l'avertisseur un peu plus loin. Ne jamais retirer la pile.

Quand doit-on remplacer un avertisseur de fumée?

Selon les normes des fabricants, un avertisseur doit être changé aux 10 ans.

Quand doit-on changer la pile des avertisseurs de fumée?

Remplacez la pile lorsque l'avertisseur émet des signaux sonores intermittents.

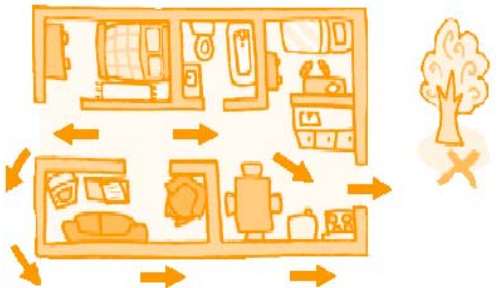


Ces signaux indiquent que la pile est trop faible. Profitez du changement d'heure, à l'automne ou au printemps, pour remplacer la pile. N'installez jamais de pile rechargeable.

Une règle d'or

Lorsque l'avertisseur de fumée émet un signal sonore continu, sortez sans délai et appelez les pompiers d'un endroit sécuritaire. Assurez-vous que tous les occupants ont bien évacué le logement ou la maison.

Préparez, avec votre famille ou vos colocataires, un plan d'évacuation en cas d'incendie. Prévoyez également un point de rassemblement à l'extérieur et **ne retournez jamais à l'intérieur d'un bâtiment en feu.**

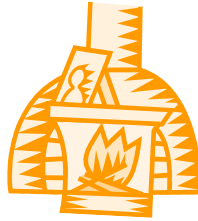


Le chauffage au bois...

Attention à l'accumulation de crésote

N'utilisez que du bois sec pour éviter l'accumulation de crésote, c'est-à-dire des dépôts formés par la fumée montant dans la cheminée. La crésote est très inflammable.

Assurez-vous que l'appareil a suffisamment d'air pour que le bois brûle plus proprement et produise moins de crésote.



Vérifiez régulièrement les tuyaux de raccordement du poêle à bois et de la cheminée, car une accumulation de 3 mm de crésote suffit pour causer un incendie.

Pour éviter l'accumulation de crésote, faites ramoner votre cheminée au moins une fois l'an par un spécialiste.

Utiliser votre appareil de façon sécuritaire

Éviter de brûler du bois traité ou peint, du plastique ou autres déchets. Les produits toxiques dégagés augmentent la formation de crésote et peuvent vous intoxiquer.

Pour plus de sécurité

Nous vous suggérons d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone dans votre maison si vous avez un poêle à bois.

Éloigner les objets combustibles de l'appareil.

L'entreposage des cendres

Videz régulièrement les cendres et déposez-les dans un contenant métallique muni d'un couvercle. Les étincelles des cendres chaudes peuvent facilement provoquer un incendie.

Entreposez ce contenant à l'extérieur, car les cendres dégagent du monoxyde de carbone. Éloignez-le des murs de la maison ou du cabanon, parce que les cendres peuvent rester actives jusqu'à 72 heures.

Les articles de fumeurs...

Consignes importantes

Ne jamais laisser sans surveillance une cigarette qui brûle dans un cendrier.

Ne jamais fumer au lit.



Toujours garder allumettes et briquets hors de la portée des enfants.

Ne jamais vider le contenu d'un cendrier dans une poubelle sans avoir bien mouillé les mégots au préalable.

L'extincteur portatif...

Consignes importantes



Le règlement incendie de votre municipalité mentionne que vous devez avoir un extincteur portatif si vous avez un poêle à bois ou si vous êtes en dehors d'un réseau de borne-fontaine

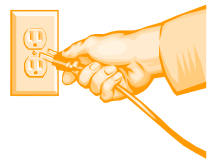
Un extincteur doit être vérifié aux 30 jours environ.

Les prises électriques...

Consignes importantes

Utiliser des rallonges avec disjoncteur incorporé.

Ne pas employer les cordons de rallonge de façon permanente, débrancher-les après usage.



Éviter de cacher les cordons de rallonge sous les tapis ou derrière les meubles, et de les faire passer à travers un mur ou sous une porte.

